

## COMMUNE D'ARCHAMPS

DE2026037

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération n° DE2026037

Le 1<sup>er</sup> avril deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 27 mars 2026

**Présents :** David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Anne RIESEN, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

**Absents excusés :** Alina STOIAN.

**Secrétaire de séance :** Vincent MAYET.

#### **Pouvoirs :**

- Alina STOIAN a donné pouvoir à Vincent MAYET.

#### **Création de la commission municipale « Environnement /Agriculture »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de l'article L.2121-22 du Code générale des collectivités territoriales, relatives aux commissions pouvant être formées afin d'étudier les questions soumises à l'assemblée.

Il rappelle que les commissions municipales ne peuvent être composées que des conseillers municipaux. Il appartient au Conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission en respectant le principe de représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **CRÉE** une commission « Environnement et agriculture »

#### **Environnement :**

Elle est chargée notamment de gérer la protection de la biodiversité, la transition énergétique, la gestion des déchets et la préservation des espaces naturels,

#### **Agriculture :**

Elle est chargée notamment d'assurer le lien avec les agriculteurs, gérer le foncier agricole, soutenir les circuits courts et préserver les zones cultivables.

- **DÉCIDE** que cette commission comportera au maximum 6 membres.

Après appel à candidature, et considérant la présence d'une liste pour cette commission, sont désignés au sein de la commission « Environnement/Agriculture » :

- Amalia MARTINEZ
- Anaïs REY-LAESER
- Jean-Baptiste GOIRAN
- Vincent MAYET
- Manuel RITLEWSKI
- Nicole GOUJON

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le Maire  
David ZAMOFING



Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :  
Télétransmis en préfecture le :  
Affiché le :